

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 6 octobre 1970

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

AGRICULTURE

[Traduction]

M. Bruce S. Beer (Peel-Dufferin-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le 5^e rapport du comité permanent de l'agriculture.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

DÉPÔT DU DÉCRET DU CONSEIL RELATIF À LA
NOMINATION DES SECRÉTAIRES
PARLEMENTAIRES

[Français]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, j'aimerais déposer, dans les deux langues officielles, le décret du Conseil ayant trait à la nomination des secrétaires parlementaires, sujet dont j'ai traité hier à la Chambre.

QUESTIONS ORALES

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE RAPT DU DÉLÉGUÉ COMMERCIAL BRITANNIQUE—L'ACTIVITÉ POLICIÈRE

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre s'il a d'autres renseignements à nous communiquer au sujet de l'enlèvement de M. Cross à Montréal, hier. Je lui pose cette question, car je présume qu'il s'occupe tout particulièrement de cette affaire et qu'il est en relation étroite avec les dirigeants de la province de Québec. Le premier ministre a-t-il autre chose à signaler à la Chambre au sujet de ce terrible incident?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je peux dire, monsieur l'Orateur, que les conjectures du chef de l'opposition sont exac-

tes. Les deux gouvernements sont en contact étroit. J'ai parlé au premier ministre de la province et plusieurs discussions ont eu lieu entre le solliciteur général et ses homologues du gouvernement du Québec. Je suis très attentivement cette affaire, de même que d'autres ministres. Je ne peux pas maintenant faire d'autres observations utiles.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire. Est-il vrai, comme l'annoncent les journaux, que la police a cessé de rechercher les ravisseurs? Si oui, le premier ministre pourrait-il donner des explications à ce sujet à la Chambre.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je crois savoir, sans l'avoir entendu directement, qu'une autorité au sein du gouvernement québécois a annoncé effectivement que la police a cessé de rechercher les ravisseurs. Je crains bien que le chef de l'opposition ne doive en tirer ses propres conclusions.

L'hon. M. Stanfield: Je ne veux pas fourrer le nez dans ce qui ne me regarde pas, mais le premier ministre prétend-il ne pas connaître lui-même la raison de cette initiative? Veut-il laisser entendre qu'il ignore pourquoi la police a cessé ou suspendu ses activités?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition me déçoit quelque peu en insistant sur ce point. Peut-être pourrait-il imaginer que si la police ne veut pas que la vie de M. Cross soit menacée elle met fin à ses activités, ou elle fait peut-être semblant d'y mettre fin. Je n'en sais rien.

M. Horner: Le savez-vous, oui ou non?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement fédéral a songé à s'unir à la province de Québec pour offrir une très généreuse récompense en retour de renseignements qui mèneraient à l'arrestation et à la condamnation éventuelle des coupables? Ma suggestion est sérieuse, car,